

Bilan 2023 Engagement et Votes



SOMMAIRE

Préambule

L'année en un coup d'œil

I. Revue de l'engagement chez Groupama Asset Management.

I.1. Notre périmètre d'engagement

I.2. Politique d'engagement

I.3. Le dialogue actionnarial

I.4. Groupama Asset Management, un acteur impliqué de la place financière

I.5. Un engagement qui passe également par une collaboration avec nos pairs

I.6. Des engagements et suivis individuels qualitatifs

II. Un exercice de nos droits de vote en accord avec nos valeurs

II.1. Notre politique de vote

II.2. Bilan des votes

Say on climate

Conclusion : notre vision 2024

Engagement

Bilan 2023



PRÉAMBULE

Investisseur de long terme, Groupama AM est une des premières sociétés de gestion à avoir pris en compte l'ISR dès 2001 dans sa gestion, devenant membre fondateur des PRI en 2006. Les choix que nous faisons en investissant ne traduisent pas seulement l'engagement de notre entreprise et de nos équipes. Ils doivent refléter l'engagement de nos clients et concrétiser leur volonté de réaliser des investissements responsables.

Nous sommes convaincus de l'influence des investisseurs sur les pratiques des entreprises au travers des différents canaux d'engagement: dialogue régulier avec la direction ou le conseil d'administration, vote en assemblée générale, dépôt de résolutions en assemblée générale, prise de position publique, réduction de nos investissements dans une entreprise avec laquelle le dialogue ne serait pas fructueux.

La démarche d'engagement actionnarial de Groupama AM s'articule autour d'une politique de dialogue et de vote se déclinant sur les thèmes suivants :

- Risques de durabilité ;
- Transition énergétique et environnementale ;
- Écarts de rémunération.

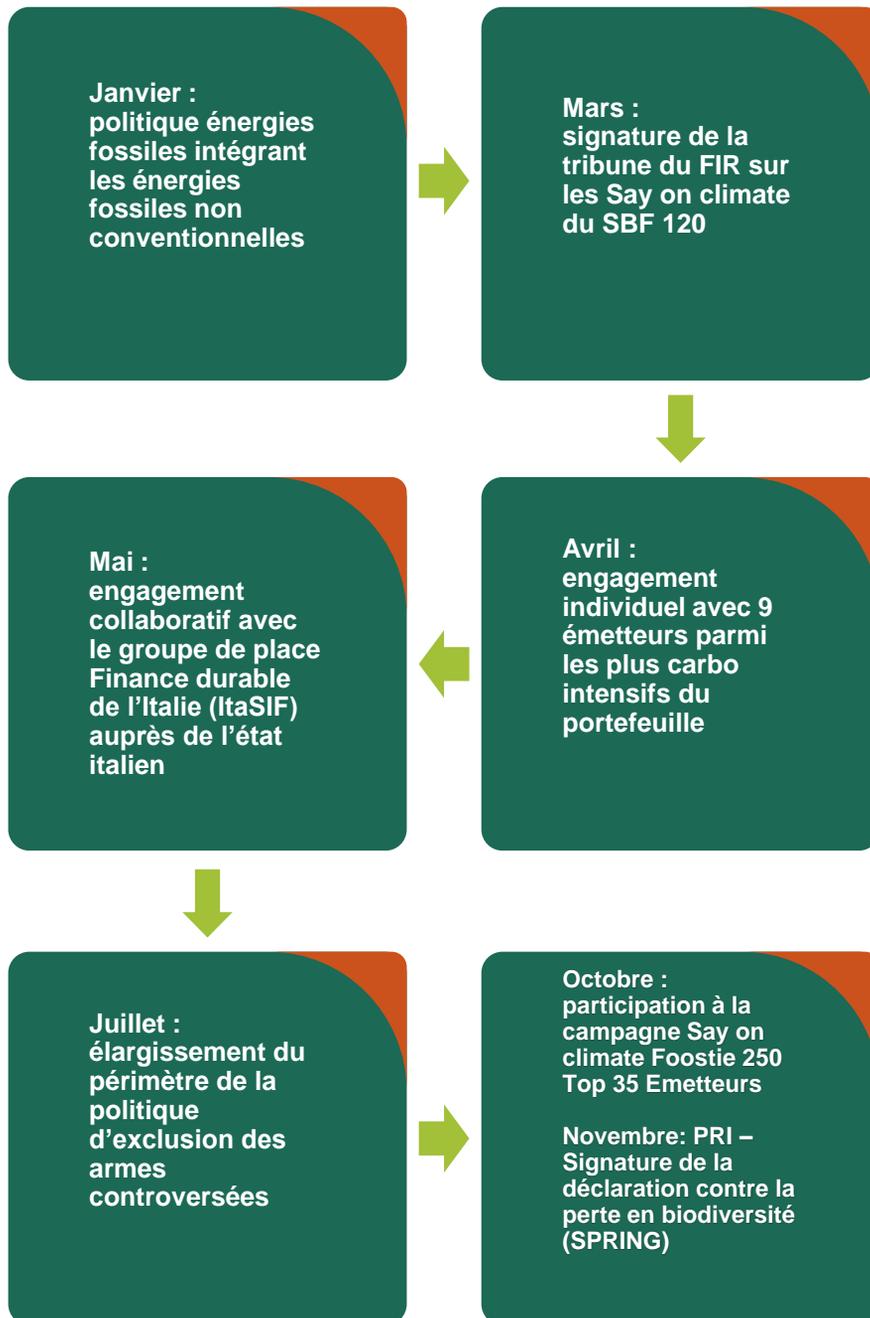
Les risques de durabilité sont adressés via des politiques comme la politique Energies fossiles, Armes controversées ou via le dispositif des Grands risques ESG, qui permettent en fonction de critères d'exclure ou de limiter les investissements sur certains émetteurs. Nous sommes persuadés que notre démarche d'engagement doit renforcer les exclusions par l'accompagnement de certaines entreprises dans leur transition.

Cette démarche se structure à plusieurs niveaux:

- Travaux de place, afin de sensibiliser et d'impliquer l'ensemble des parties prenantes, investisseurs et entreprises en collaborant auprès des instances de place, des régulateurs ou d'organisme ;
- Engagements collaboratifs, coordonnés via des instances nationales ou internationales ou des pairs,
- Engagement individuels,
- Vote en assemblée générale.

L'année en un coup d'oeil

Renfort des politiques et des engagements



I. REVUE DE L'ENGAGEMENT

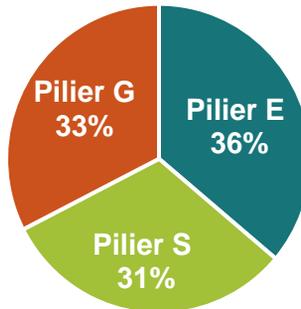
I.1. Notre périmètre d'engagement

Dialogue avec les entreprises abordant les thèmes ESG (dialogue actionnarial, réunions d'engagement, réunions pré AG)

Pilier abordé par rencontre entreprise

261
entreprises
rencontrées

399
réunions



79% des réunions Recherche et Gestion avec les entreprises abordent des thèmes ESG

Dont: engagement actionnarial individuel

17 réunions avec 13 entreprises

- Transition énergétique et trajectoire climatique
- Gouvernance
- Droits des salariés
- Transparence sur les indicateurs ESG

Dont: échanges en amont des assemblées générales

6 rencontres avec 5 entreprises sur les thèmes:

- Gouvernance: rémunération, plan de succession
- Transition énergétique et trajectoire climatique

I. REVUE DE L'ENGAGEMENT

I.2. Rappel de la politique d'engagement

L'ENGAGEMENT EST PLEINEMENT INTÉGRÉ DANS LA STRATEGIE ESG¹ DE GROUPAMA AM

L'engagement actionnarial vient compléter l'analyse ESG et sa prise en compte dans les décisions d'investissement.

Cette stratégie, ancrée par la forte présence de Groupama AM sur la place de Paris depuis 2002 sur les sujets ESG, se structure **autour d'actions d'engagement individuelles et collaboratives**.

L'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL AU SERVICE DE TROIS THÈMES PRIORITAIRES D'ENGAGEMENT

La démarche d'engagement actionnarial de Groupama AM s'articule autour d'une politique de dialogue et de vote se déclinant sur les thèmes suivants:



Les Risques de durabilité sont définis et suivis par le comité des Risques de durabilité. Ils sont mis en œuvre à différents niveaux du processus d'investissement aux travers de nos politiques ESG et méthodologie ESG interne¹: Grands risques ESG, politique Énergies fossiles² et politique d'exclusion des Armes controversées.

1 - Pour plus d'information sur la prise en compte des indicateurs Environnementaux, Sociaux et Gouvernance, la méthodologie ESG est consultable sur la page Finance durable de notre site internet <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/>

2 – La politique Énergies fossiles et la politique Armes controversées est consultable sur les pages Finance durable de notre site internet <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/>

UNE POLITIQUE ACTIONNARIALE EXIGEANTE

Les initiatives d'engagement actionnarial de Groupama AM se répartissent sur trois champs d'intervention :

1. Des initiatives d'engagements individuels avec les entreprises ciblées, ainsi qu'un dialogue actionnarial direct et régulier avec la direction des entreprises - en portefeuille ou non, et sans distinction de la classe d'actifs (actions, obligations...).
2. Une participation à des initiatives collaboratives, de portée européenne et internationale, soit dans le cadre de la plateforme d'engagement collaboratif des PRI ou via des initiatives ou encore prenant part aux dépôts de résolutions externes aux Assemblées Générales ainsi qu'à des coalitions d'actionnaires.
3. Une politique de vote exigeante, en place depuis 2001, accompagnée par la possibilité de discuter avec les entreprises des projets de résolutions présentées aux Assemblées Générales des entreprises.

C'est une démarche volontaire et constructive que Groupama AM entreprend au nom des investisseurs souhaitant mettre en œuvre de réels efforts dans l'amélioration de la gouvernance et des pratiques environnementales et sociétales d'entreprises identifiées.



I. REVUE DE L'ENGAGEMENT

I.3. Méthodes et approches

Chaque type d'engagement fait l'objet d'un processus précis et documenté avec les objectifs poursuivis expliquant son déroulement ainsi que les directions et collaborateurs impliqués.

RENCONTRES REGULIERES

Les analystes et les gérants rencontrent régulièrement la direction des entreprises. Ces rencontres sont l'occasion d'aborder les enjeux ESG du secteur ou de la valeur, les controverses dont les entreprises feraient éventuellement l'objet, en particulier pour les entreprises placées sur la liste des Grands Risques ESG ou concernées par notre politique Energies fossiles. Les informations obtenues lors de ces échanges sont des éléments précieux pour compléter nos analyses et orienter nos choix d'investissement, notamment dans les fonds labellisés ISR.

ENGAGEMENT AUPRES DES ENTREPRISES

Les entreprises présentant un potentiel important d'amélioration des pratiques ESG peuvent faire l'objet d'un engagement particulier. Les thématiques et les objectifs précis sont définis en amont. Il s'agit d'une démarche de long terme qui doit aboutir à de réels progrès de la part des entreprises contactées. Ces initiatives peuvent être le résultat d'une démarche individuelle aussi bien qu'issues d'une action collaborative.

Le processus d'entrée et de suivi d'engagement suit la chronologie suivante:

- Identification des entreprises sujettes à l'engagement ;
- Détermination des éléments suivants :
 - Objectifs d'engagement ;
 - Fonds, positions et gérants concernés en priorité ;
 - Durée de l'engagement ;
 - Mesures d'escalade ;
- Échanges avec la société matérialisée par la lettre d'entrée en engagement ;
- Suivi régulier de l'engagement, permettant de mesurer son impact et les éventuelles mesures d'escalade à prendre.

ECHANGES EN AMONT DES ASSEMBLEES GENERALES

Groupama AM organise des rencontres spécifiques sur les sujets de gouvernance avec les entreprises durant la saison des Assemblées Générales. Ce dialogue est l'occasion de mieux comprendre les motivations et la nature des projets de résolutions pour l'Assemblée Générale ainsi que d'expliquer notre politique de vote.

COMITE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Le comité semestriel, présidé par la Directrice Générale de Groupama AM, assure une double mission : valider les politiques d'engagement et de vote et suivre leurs mises en œuvre au travers des bilans annuels ou des annonces.

I. REVUE DE L'ENGAGEMENT

I.3. Méthodes et approches

PERIMETRE

Groupama Asset Management considère que les engagements couvrent l'ensemble des portefeuilles, sans faire de distinction entre les classes d'actifs lors des discussions avec un émetteur.

SELECTIVITE

Les possibilités de rejoindre des initiatives ou alliances d'engagement collaboratifs sont multiples.

Groupama AM priorise en fonction des différents critères suivants :

- Lien avec les thèmes principaux d'engagement de sa politique ;
- Pertinence et importance de l'enjeu des engagements pour les clients et les valeurs investies ;
- Motivations pour rejoindre un tel engagement ;
- Zone géographique concernée et encours détenus en actions et obligations des émetteurs concernés ;
- Participation à une initiative similaire ;
- Capacité à s'engager sur le long terme.

Groupama Asset Management a ainsi pu refuser de signer certaines tribunes ou d'adhérer à certains engagements, dont l'objet, la formulation ou le périmètre ne paraissaient pas répondre aux critères ci-dessus, où doublonnant un engagement existant.

ESCALADE

Lors de l'examen des réalisations effectuées par les entreprises, des insuffisances peuvent apparaître. Après partage du constat avec les équipes de Recherche et de gestion, un échange avec la direction est organisé pour comprendre les raisons des insuffisances. En fonction des conclusions de l'échange, plusieurs actions peuvent être entreprises: révision à la baisse des critères de notation ESG concernés, recherche d'engagement collaboratif, décision de vote en AG contre certaines résolutions, non-réinvestissement ou désinvestissement.



I. REVUE DE L'ENGAGEMENT

I.3. Le dialogue actionnarial

Les gérants ou les analystes abordent des thématiques ESG avec la direction des sociétés rencontrées. L'échange porte à la fois sur l'approche par les entreprises des thématiques, mais aussi sur leur mesure par des indicateurs précis afin d'évaluer les progrès réalisés ou sur la mise en place de ces indicateurs.

Le dialogue direct avec la direction est une composante essentielle à la fois du process de gestion, du suivi des enjeux ESG, et de la méthodologie ESG.

Exemples de dialogue avec les entreprises abordant les thèmes ESG

Carbios

Discussions autour de la feuille de route Développement durable de la société et notamment de travaux sur le pilier sociétal

Stellantis

- Deux réunions avec Stellantis début 2023 concernant l'explication du plan de rémunération voté en AG 2022, dont le taux de vote d'opposition était élevé et échanges autour des résolutions 2c (Rapport de rémunération 2022) et 5 (Politique de rémunération future).
- Le débriefing a été positif : nous avons partagé le fait que nous avons voté contre la résolution 2c (liée à la politique 2022 contre laquelle nous avons voté) et en faveur de la nouvelle politique car elle était plus détaillée et plus transparente.

Emetteurs du fonds de dette privée Groupama Social Debt Fund

- Les gérants du fonds échangent régulièrement avec les petites et moyennes entreprises investies dans la mise en place de bonnes pratiques RSE.
- Objectifs: amélioration du pouvoir d'achat des salariés, mise en place d'une démarche RSE, publication d'indicateurs ESG afin d'anticiper CSRD.

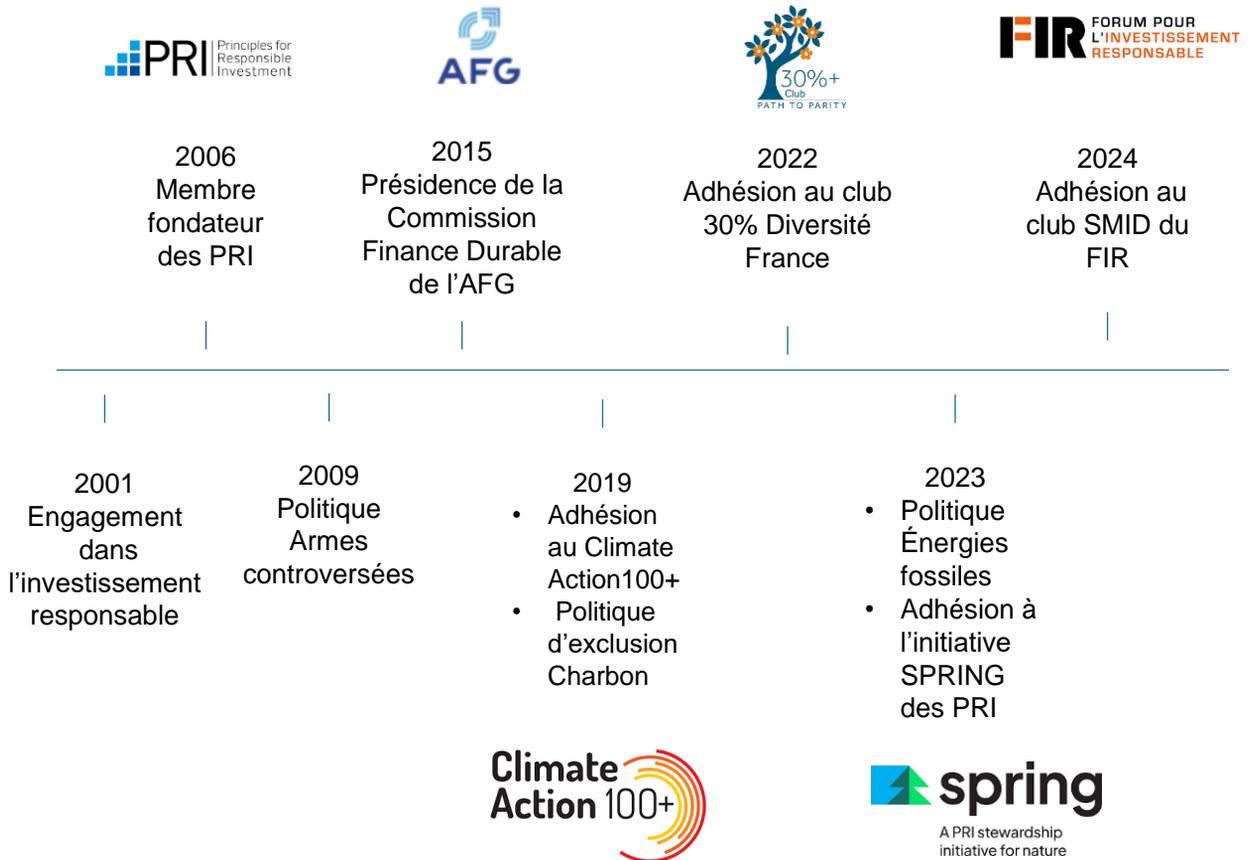


I. REVUE DE L'ENGAGEMENT

I.4. Groupama AM, acteur impliqué de la place financière

Un évènement fondateur mondial : les PRI

Les principes pour l'Investissement Responsable ont été définis par un groupe international d'investisseurs institutionnels, en écho à l'importance croissante des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise pour les pratiques d'investissement. Début 2005, le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan a invité un groupe composé des principaux investisseurs institutionnels internationaux à s'engager dans un processus visant à définir les Principes pour l'Investissement Responsable. Un groupe de 20 investisseurs travaillant pour des institutions établies dans 12 pays a reçu le soutien d'un groupe de 70 experts issus du secteur de la gestion d'actifs, d'organisations intergouvernementales et de la société civile.



I. REVUE DE L'ENGAGEMENT

I.4. Groupama AM, acteur impliqué de la place financière

LES ENGAGEMENTS COLLABORATIFS DE PLACE

Initiative	Description de notre implication	Impact opérationnel
 <p>Principles for Responsible Investment</p>	<p>Groupama AM a été un des signataires fondateurs des PRI¹ en 2006 et participe aux travaux des PRI via différentes initiatives, notamment sur le Climate 100+</p>	<p>Les PRI donnent accès aux investisseurs tels que Groupama AM à des travaux de réflexion sur l'implémentation des critères ESG dans leur politique d'investissement et leur permettent de renforcer leurs actions d'engagement grâce à des initiatives collaboratives telles que le Climate 100+.</p>
<p>Association Française de gestion</p> 	<p>Groupama AM préside depuis 2015 la Commission « finance durable » et s'engage sur différentes thématiques telles que les labels, la réglementation de la finance durable, la gouvernance d'entreprise ou encore l'impact.</p>	<p>Participer aux différentes commissions de l'AFG permet à Groupama AM de promouvoir sa définition exigeante de l'ESG dans les organismes de Place et dans les relations avec les autorités de tutelle notamment lors de l'élaboration des réponses communes aux consultations réglementaires ou des recommandations pour la saison des votes</p>
 <p>INSTITUT DE LA FINANCE DURABLE PARIS EUROPLACE</p>	<p>Au sein de cette association portée par « Paris Europlace » pour promouvoir la finance durable, Groupama AM participe à différents travaux notamment sur la biodiversité et l'impact.</p>	<p>Participer aux groupes de travail sur les sujets tels que la biodiversité et l'impact permet de promouvoir la vision de Groupama AM sur ces enjeux et de renforcer son expertise grâce aux échanges avec les acteurs de la Place. Groupama AM publie également ses engagements sur le site de l'Observatoire de la finance durable.</p>
 <p>SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ANALYSTES FINANCIERS</p>	<p>Groupama AM participe à la commission extra-financière.</p>	<p>Via sa participation à la commission extra-financière, Groupama AM intervient notamment dans les modules de formation du CESGA, diplôme d'analyse extra-financière, permettant ainsi de promouvoir l'utilisation de l'information ESG dans les décisions d'investissement en complément indispensable à l'analyse financière classique</p>
 <p>Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises</p>	<p>Groupama AM contribue depuis 2002 aux travaux du Club Finance de l'ORSE et participe à l'édition de plusieurs guides relatifs à la promotion de l'ISR.</p>	<p>La structure permet à Groupama AM de bénéficier d'échanges et de veille avec les parties prenantes sous forme de groupe de travail/conférences permettant de promouvoir et soutenir les bonnes pratiques sur la RSE et le développement durable.</p>
 <p>FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE</p>	<p>Groupama AM est membre du FIR et participe à ce titre à différents groupes de travail en collaboration avec d'autres associations professionnelles à but non lucratif comme l'AFG ou l'ORSE afin de promouvoir l'ISR auprès des autorités publiques ou politiques, acteurs économiques ou parties prenantes. Groupama AM participe à la Commission Dialogue et Engagement</p>	<p>A titre d'exemple, la participation à l'engagement collaboratif « Say on Climate » SBF 120 en 2023 auprès de 46 investisseurs a permis de communiquer aux entreprises les exigences communes en termes de stratégie climat, renforçant ainsi l'impact des votes de Groupama AM lors des votes en assemblée générale.</p>

1 - PRI : Principles for Responsible Investment : initiative lancée en 2006 par les Nations Unis afin d'inciter les investisseurs à intégrer les problématiques ESG dans la gestion

I. REVUE DE L'ENGAGEMENT

I.4. Groupama AM, acteur impliqué de la place financière

PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE PLACE

Groupama AM compte parmi les acteurs fortement engagés sur la Place Financière de Paris depuis le début des années 2000. Il joue un rôle clé au sein des différents groupes de travail dans le but de promouvoir et d'améliorer les pratiques dans le domaine de l'investissement responsable. A titre d'exemple, Marie-Pierre Peillon, directrice de la Recherche et de la stratégie ESG et membre du comité de direction chez Groupama AM, a siégé jusqu'en 2024 au Comité du Label ISR et a participé à titre personnel à la Commission consultative Opérations et informations financières des émetteurs de l'AMF. Depuis janvier 2024, elle est également membre du Collège de l'AMF et présidente de la Commission Finance Durable.

En travaillant avec les instances de place, Groupama AM participe activement à la création du nouveau visage du marché français.

Répondre aux enquêtes et aux questionnaires des autorités de tutelle ou des différentes parties prenantes permet d'exercer une influence sur les tendances de fond du marché. A ce titre, Groupama AM a participé en 2023 à 9 consultations ou enquêtes de place.

Sujet/Acteur	Objectif
AMF1 - Vote aux AG	Exercice des droits de vote: transparence et rendre compte
Europe – SFDR2 Level 2	Document de consultation conjoint sur la révision du règlement délégué SFDR concernant les informations relatives aux PAI et aux produits financiers
Europe - SFDR Level 1	Document de consultation conjoint sur la révision du règlement délégué SFDR
AMF - Greenwashing	Prévention des risques d'écoblanchiment
AMF - Engagement climat	Suivi et évaluation des engagements climatiques des acteurs de la place (Engagements et politiques énergies fossiles)
PRI3 - Reporting annuel	Rapport d'activité sur l'engagement PRI, sur les parties obligatoires comme optionnelles
PRI - Enquête	PRI Poll: share views on sustainable finance policy priorities for the next EU commission
ESMA4 - SFDR	Consultation SFDR Level 1
EU - Enquête	Consultation Directive Droit des actionnaires (via l'AFG)

1 - AMF : autorité des marchés financiers – Autorité de tutelle française

2 – SFDR: Sustainable Finance Disclosure Regulation – Directive européenne sur la finance durable

3 – Principles for Responsible Investment : initiative lancée en 2006 par les Nations Unis afin d'inciter les investisseurs à intégrer les problématiques ESG dans la gestion

4 – ESMA: European Securities and Markets Authority - Autorité de surveillance européenne des marchés financiers

I. REVUE DE L'ENGAGEMENT

I.5. Un engagement qui passe également par une collaboration avec nos pairs

Ces initiatives permettent à la fois de mutualiser les ressources et de parler d'une seule voix aux entreprises. En effet, la clarté du message vis-à-vis des dirigeants est renforcée et le dialogue est plus efficace et plus constructif lorsqu'un groupe d'investisseurs partage une même analyse sur des sujets ESG.

En 2023, Groupama AM s'est associé à 5 nouvelles initiatives collaboratives.

Une communication dédiée, à la fois en externe et en interne, a été mise en place, ainsi qu'un dispositif de sélection, de validation et de suivi des engagements.

Nouvelles initiatives collaboratives soutenues en 2023 par Groupama AM

Initiative	Objectif	Résultats	Statut
Coordination Phitrust - Question en AG - Carrefour	Poser une question à Carrefour lors de l'AG sur la stratégie de réduction des émissions carbone sur le scope 3	Le groupe s'est engagé en septembre 2023 à rendre public annuellement un point d'avancement sur la feuille de route de réduction des émissions sur le scope 3 du groupe	Suivi en 2024
ItaSIF - Etat italien	En tant que porteur d'obligations du trésor italien, co signature d'une lettre au conseil italien demandant au gouvernement italien des engagements fermes sur des sujets de transition climatique mais aussi sur des enjeux sociaux ou de finance durable	Réunions avec sénateurs et députés, puis différents ministères (économie et finances, éducation, développement économique). Le dialogue est engagé	Suivi sur 2024
PRI - Say on climate - Foostie 250	Signer une lettre commune adressée aux 35 sociétés les plus émettrices de carbone du FTS250 pour les inciter à débattre en AG de leur plan climat.	A suivre en 2024 la mise en œuvre de la saison des AG au UK	Suivi sur 2024
PRI – SPRING	Signature d'une déclaration commune autour de la volonté d'agir en tant qu'investisseur pour la biodiversité conformément aux buts et cibles de Kunming-Montréal	Possibilité de participer ou non courant 2024 à des engagements collaboratifs auprès de sociétés américaines / asiatiques (existence de politique/sujet de leur supply chain/gestion du risque de perte en biodiversité) ou en adressant les décideurs	Suivi sur 2024
FollowThis - AG Shell 2024 - Co dépôt de résolution	Participer au dépôt d'une résolution commune à l'AG 2024 de Shell visant à, via un vote consultatif, obtenir de la société d'aligner ses objectifs de réduction d'émissions à moyen terme couvrant les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à l'utilisation de ses produits énergétiques (Scope 3) avec l'objectif de l'Accord de Paris sur le Climat : limiter les émissions mondiales réchauffement bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts visant à limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C	Attente de l'AG Shell 2024	Suivi sur 2024

I. REVUE DE L'ENGAGEMENT

I.5. Un engagement qui passe également par une collaboration avec nos pairs

Les travaux sur les initiatives antérieures se sont poursuivis, avec la fin d'un cycle sur les engagements lors de la crise sanitaire, et le démarrage des activités avec le Club 30% Diversité début 2023, initiative qui se décline **avec un engagement individuel avec Soitec. Constats: la diversité dans les effectifs s'inscrit désormais comme un objectif concret pour la majorité des entreprises rencontrées.**

Initiative	Démarage	Objectif	Résultats	Statut
IIRC	2021	Amélioration des conditions de travail et de la qualité des soins dans les maisons de retraite	Clariane (ex Korian) et Orpea sont désormais sur la voie d'être des entreprises à mission. Actualité d'Orpea, tournée vers le plan de sauvegarde, rendant les échanges plus difficiles ; Clariane: une meilleure transparence sur les indicateurs et une volonté d'harmonisation dans les différentes entités	Poursuite de la présence de Groupama AM au sein de l'IIRC et fin du suivi rapproché avec Klariane et Orpea
Access to Medecine	2019	Objectif: suivre les progrès des compagnies pharma en lien avec l'ODD 3 (Bonne Santé et Bien-être)	Bilan: positif: nous avons intégré en 2022 et 2023 dans notre politique de vote un critère de rémunération en lien avec la diffusion équitable de vaccins via la participation au programme COVAX.	Post pandémie, clôture des actions individuelles via la politique de vote
Achmea/Access to Medecine	2020	Appel adressé aux principales companies Pharma pour communiquer sur les initiatives de lutte contre la pandémie, collaborer avec les gouvernements et sécuriser les employés et les fournisseurs	Exemple d'action: nous avons voté en 2022 contre le rapport de rémunération d'AstraZeneca qui participe à ce programme mais n'avait pas intégré ce critère dans les rémunérations variables des dirigeants.	
UNI Global/ACT	2021	Soutenir ACT - programme de l'OMS visant la diffusion équitable des vaccins contre la Covid19	Vote positif en 2023, avec le constat fait qu'en 2022, Astrazeneca a été le plus gros donateur de doses de vaccins à Covax avec 140M de doses (Johnson & Johnson – 137M de doses, Moderna – 115 M de de doses et Pfizer – 110M de doses)	
PRI Climate 100+	2019	Inciter les plus importants émetteurs des GES au niveau mondial à prendre des mesures concrètes afin de s'aligner avec les objectifs des Accords de Paris et en tant qu'investisseur, s'assurer que les sociétés investies dans les portefeuilles agissent en faveur de limitation des changements climatiques	Société suivie depuis 2022: Danone. Danone a réalisé plusieurs progrès tangibles, par exemple via des emballages, réutilisables ou recyclables, des capex dédiés à la transition à hauteur de 15%, et des objectifs de réduction des émissions sur des chaînes de production de produits laitiers	Participation à la phase 2 de Climate 100+
Say on Climate SBF120	2021	Appel aux entreprises du SBF120 pour leur demander de soumettre régulièrement au vote des AG un plan climat complet et leur rappeler le socle minimal attendu en termes d'informations afin que les investisseurs puissent évaluer ce plan	Six entreprises du SBF120 investies ont déposés un Say on climate en 2024	Poursuite prévue en 2024 en signant l'appel une quatrième année de suite
Club30% Diversité	2022	Au moins 30% de femmes au Comex des sociétés du SBF 120 en 2025 Améliorer la transparence des sociétés sur leurs pratiques de gouvernance liées à la diversité et leur plan d'action sur le sujet	Décliné en individuel avec Soitec. La société décline une stratégie claire pour 2025 de féminiser son effectif global, mais aussi son encadrement et son comité de direction.	Poursuite via d'échange avec des pairs, des sociétés du SBF 120 sur les bonnes pratiques et des experts du sujet

* Plus de titres en positions à fin 2022

I. REVUE DE L'ENGAGEMENT

I.5. Un engagement qui passe également par une collaboration avec nos pairs

Exemples d'initiatives collaboratives

La transition énergétique et environnementale est l'un des axes de la stratégie d'engagement de Groupama AM. En tant qu'actionnaire responsable et engagé, l'assemblée générale annuelle des est l'une des moyens de se faire entendre par la direction des sociétés.

Le conseil d'administration des entreprises est responsable de la bonne prise en compte des enjeux climatiques et environnementaux dans la stratégie de l'entreprise. Rendre compte de cette stratégie, décrire les engagements pris assortis de cible concrètes et de plans d'investissements détaillés devant les actionnaires est une pratique que nous encourageons, comme en témoignent les deux engagements détaillés ci-dessous.

Groupe de place Finance durable de l'Italie (ItaSIF)– Etat italien

Participation à l'initiative lancée par le GT de place Finance durable de l'Italie (ItaSIF) d'action collaborative d'engagement auprès de l'Etat Italien sur la transition climatique mais aussi des sujets sociaux ou de finance durable. Les porteurs d'obligations du Trésor italiens se structurent autour de deux fonds de pension, qui pilotent l'initiative et font l'interface avec le gouvernement.

Motivations: changement de gouvernement en Italie et lien avec notre politique d'engagement

Say on climate – SBF 120

- Signature de la tribune demandant aux entreprises du SBF120 pour la troisième année consécutive
- Demande de soumettre au vote en AG un plan climat complet
- Précision du socle minimum attendu en termes d'informations afin que le plan de transition puisse être évalué par les investisseurs

Motivations:

- Cohérence avec la stratégie climat de Groupama AM ;
- Soutien à la pratique des « Say on climate » à l'instar des Say on Pay afin de promouvoir la transparence
- Le socle minimum attendu décrit dans la tribune est similaire aux exigences formulées dans la politique de vote de Groupama AM

Say on climate - Footsie 250

- Signature d'une lettre commune adressée aux 35 sociétés les plus émettrices de CO2 du Footsie250 (Indice de la bourse de Londres) pour les inciter à débattre en assemblée générale de leur plan climat
- Suivre en 2024 la mise en œuvre lors de la saison des AG

Motivations:

- Cohérence avec la stratégie climat de Groupama AM ;
- Soutien à la pratique des « Say on climate » à l'instar des Say on Pay afin de promouvoir la transparence
- Le Royaume-Uni est le troisième pays d'importance des votes en nombre d'AG

I. REVUE DE L'ENGAGEMENT

I.6. Des engagements et suivis individuels qualitatifs

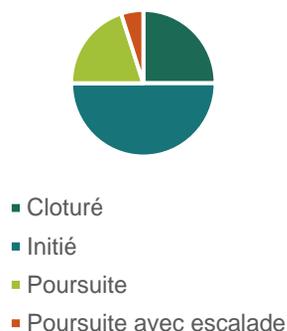
LES ENGAGEMENTS INDIVIDUELS

Parce que nous estimons que certaines entreprises présentent un potentiel important d'amélioration de leurs pratiques ESG, un engagement particulier peut être initié. Les engagements sont choisis en fonction des thèmes de la politique d'engagement. Pour Groupama AM, l'engagement est essentiel afin d'accompagner les entreprises dans leur transition. Groupama AM a ainsi décidé d'engager un nombre maîtrisé d'entreprises, celles qui en ont le plus besoin, afin de garder un accompagnement qualitatif et de résultats effectifs.

UN ENGAGEMENT INTERNATIONAL ET FRANCAIS

En 2023, Groupama AM a échangé avec chacune des sociétés faisant l'objet d'un engagement individuel. Cela permet de faire le point sur les progrès réalisés, l'atteinte des objectifs fixés par l'engagement, mais aussi de partager les difficultés des entreprises comme les bonnes pratiques constatées par Groupama AM chez d'autres entreprises. Ces rencontres sont des moments d'échanges privilégiés avec les entreprises.

Engagements individuels 2023



Engagement actionnarial Individuel suivi avec les entreprises ciblées

17 réunions avec 13 entreprises

- Transparence sur les indicateurs ESG
- Transition énergétique
- Gouvernance
- Droits des salariés

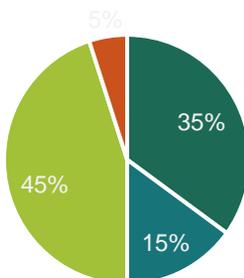
Echanges en amont des assemblées générales

6 rencontres avec 5 entreprises sur les thèmes:

- Transition énergétique
- Gouvernance

Pilier par engagement

- ESG
- S
- E
- S,G



I. REVUE DE L'ENGAGEMENT

I.6. Des engagements et suivis individuels qualitatifs: exemples

S'engager, c'est accompagner les entreprises

SMID: Reply, Sixt, Fortnox

Thème : Transparence sur la stratégie environnementale et la gestion du capital humain via la publication des indicateurs ESG

Début de l'engagement : 2021

Durée minimale de l'engagement : 2 ans

Moyens :

- Courrier d'invitation au dialogue
- Rendez-vous annuel a minima lors d'une conférence téléphonique

Bilan::

- Sixt et Reply: avancée partielle -> poursuite
- Fortnox: progrès jugés insuffisants, escalade sous forme de désinvestissement partiel partagé avec l'entreprise

Transition environnementale un axe fort de notre stratégie d'engagement actionnarial

Pratiques RSE dans une Midcap

Transition climatique

Thème : stratégie climatique des entreprises les plus carbo intensives des portefeuilles assurantiers

Début de l'engagement : initié en 2023

Durée minimale de l'engagement : 3 ans

Moyens :

- Courrier d'invitation au dialogue
- Mise en place de l'échange

Bilan des premiers échanges : les stratégies climat diffèrent largement d'un émetteur à un autre. Certaines entreprises ont déjà publié des objectifs de réduction de leurs émissions, mais seulement sur le scope 1 et 2.

Les entreprises du secteur Utilities évoquent les délais d'obtention de permis sur les champs d'éoliennes, les subventions de l'IRA et l'UE, les investissements le réseau, les batteries de stockage pour pallier l'intermittence d'une partie des énergies renouvelables comme autant d'éléments clé à la réussite de la transition.

Interroll

Thèmes : capital humain/social, environnement, gouvernance et l'impact sociétal

Début de l'engagement : fin 2021

Contexte et étapes de l'engagement :

Une entreprise ne publiant pas de rapport RSE jusqu'en 2022. Le rapport annuel 2021 comporte peu d'indicateurs sur le capital humain et social ou sur l'environnement.

Moyens: rencontres et échanges avec la société sur l'importance de la transparence, mais aussi de l'utilisation d'un cadre méthodologique, d'objectifs à fixer dans la stratégie RSE et notamment sur les enjeux climatiques.

Mesures: indicateurs sur les sujets E, S et G accompagnés d'une stratégie environnementale

Bilan: la société a publié en 2023 des indicateurs relatifs à 2022 nombreux et précis. La société a travaillé avec l'ensemble des parties prenantes, clients, fournisseurs, au travers de 12 sujets qui sont évalués via des indicateurs de la méthodologie GRI. Les démarches avec Ecovadis et avec SBTi sont engagées. Le sujet a été pris en charge avec beaucoup d'implication par le président du CA et ancien DG.



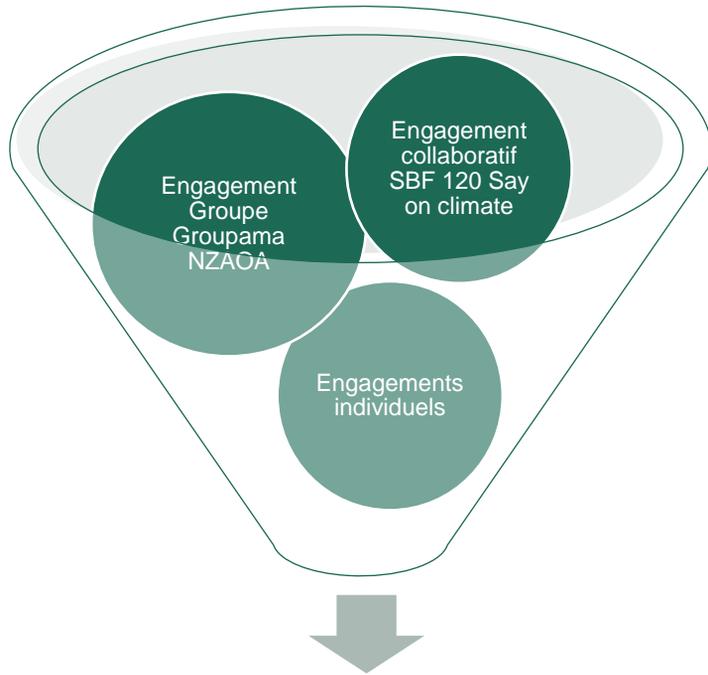
I. REVUE DE L'ENGAGEMENT

I.6. Des engagements et suivis individuels qualitatifs

Une cible, plusieurs méthodes d'engagement

Groupama AM est délégataire de la politique de vote et d'engagement actionnarial de Groupama, qui est signataire de la NZAOA depuis 2022. Groupama AM a ainsi renforcé son engagement vis-à-vis des émetteurs carbo-intensifs en structurant un plan d'action détaillé déployé à partir du printemps 2023 :

- Identification de 14 émetteurs parmi les plus carbo intensifs des portefeuilles ;
- Pour chacun de ces émetteurs, une revue des types d'engagement possibles (collaboratif, individuel) a été menée et un objectif d'engagement a été défini, comme demander à l'entreprise de soumettre au vote des actionnaires une stratégie climat ambitieuse à travers un « Say on Climate ». La stratégie présentée devra être conforme à la politique de vote de Groupama AM avec des objectifs quantitatifs de réduction des émissions CO2 (scopes 1 et 2 a minima) compatibles avec l'Accord de Paris ou un objectif de neutralité carbone d'ici 2050 accompagnés d'objectifs intermédiaires (court terme, moyen terme, long terme).



Une liste d'entreprise engagées avec une adéquation objectif/enjeux optimisée grâce aux différents modes d'action utilisés

- Envoi d'un courrier formel aux Présidents des Conseils d'administration pour demander aux entreprises dont Groupama AM détient des actions d'obtenir qu'elles proposent une stratégie climat ambitieuse et conforme à la politique de vote de Groupama AM, soumise au vote des actionnaires (« Say on Climate »). Les émetteurs visés sont ENEL, Arcelor Mittal, Air Liquide, Holcim, Iberdrola.

Les autres émetteurs sont adressés via l'engagement collaboratif Say on climate / SBF120 (Engie, Veolia, TotalEnergies).

I. REVUE DE L'ENGAGEMENT

I.6. Des engagements et suivis individuels qualitatifs

ENREGISTRER LES ECHANGES GRÂCE AUX OUTILS PROPRIETAIRES

Les échanges des analystes avec les dirigeants des sociétés sont enregistrés au fur et à mesure dans un outil propriétaire « *AvisRecherche* » et partagés avec l'ensemble des gestions.

Par ailleurs, la progression et les résultats du dialogue actionnarial sont tracés à travers un outil de suivi dédié : nombre de rencontres, lettres envoyées, recommandations des analystes, progrès constatés ainsi que les différentes étapes du dialogue, y sont consignés.

Société	Démarrage des échanges	Objectif	Résultats	Statut	Pays
Fortnox	2021	Mesure: définition et publication d'indicateurs ESG Mesure: définition et publication des indicateurs ESG (Green IT)	Absence de résultats tangibles	Processus d'escalade (désinvestissement partiel et information de la société)	Suède
Sixt	2021	Améliorer la prise en compte des enjeux ESG dans la stratégie post crise sanitaire de l'entreprise avec plus de transparence Mesure: publication des indicateurs et introduction de critères ESG dans la rémunération des dirigeants	Amélioration partielle via la publication de certains indicateurs assortis de cibles. Des améliorations significatives en 2024 sur des aspects importants touchant à la gouvernance/rémunération/engagements environnementaux (Critères de rémunération ESG toujours manquants).	Poursuite sur 2024	Allemagne
Interroll	2021	Accroître la transparence sur la stratégie environnementale et la gestion du capital humain Mesure: publication des indicateurs ESG (Green Supply)	Démarches engagées avec SBTi et Ecovadis, rapport ESG publié pour la première fois en 2023, comprend une partie importante des indicateurs demandés. Exemples d'indicateurs publiés: Heures de formation par employé et budget de formation, taux d'absentéisme, durabilité de la chaîne d'approvisionnement, budgets de formation, émissions CO2 (Scope 1 and 2) ; % d'énergies renouvelables, se ; Energy efficiency indicators and their evolution ; Targets in line with the 2°C climate scenario ; Water consumption ; Waste weight and percentage of recycled materials/machinery.	Clôture	Suisse
Reply SpA	2021	Transparence sur la stratégie environnementale et la gestion du capital humain. Mesure via la publication des indicateurs ESG (Green IT)	Trajectoire environnementale en cours d'impémentation: réduction amorcée sur scope 1 et 2 avec actions précises dont l'utilisation d'énergies renouvelables sur les sites, passeront par de la compensation et de l'achats de crédit carbone puis réduction sur scope 3. La certification de la démarche de compensation est un sujet engagé. Les sujets liés à la gouvernance restent à améliorer (Critères de rémunération ESG toujours manquants)	Poursuite sur 2024	Italie

Source Groupama AM – outil de suivi interne

I. REVUE DE L'ENGAGEMENT

I.6. Des engagements et suivis individuels qualitatifs

Société	Démarage des échanges	Objectif	Résultats	Statut	Pays
Korian	2021	Améliorer la qualité des conditions de travail et le climat interne et établir une stratégie environnementale	Passage en entreprise à mission, feuille de route pour la publication d'indicateurs précis en cours	Terminé en individuel, poursuite des travaux via l'engagement collaboratif IIRC	France
Orpea		Mesure: définition et publication d'indicateurs ESG	Volonté de passage en entreprise à mission mais retardé par les travaux autour du plan de refinancement		
Ionis	2021	Accompagner la société pour accroître sa transparence sur la stratégie environnementale et la gestion du capital humain	Le rapport de durabilité se renforce, avec davantage de transparence. Mise en place d'un comité RSE rapportant au board, intégration des référentiels SASB et TCFD. Critères de rémunération ESG toujours manquants	Poursuite sur 2024	Etats-Unis
Vinci	2022	Interrogation sur le respect des droits de l'homme sur les chantiers au Qatar Mesure: évaluation du dispositif RSE mis en place sur la gestion du personnel	Les échanges ont permis d'évaluer positivement le dispositif local et des améliorations ont été constatées, ainsi que l'effort de transparence réalisé	Clôture	France
Teleperformance	2022	Pilier Gouvernance: mise en place d'un plan de succession du PDG, assortie de la séparation des pouvoirs et d'un ratio d'équité plus élargi Mesure: évaluation lors des prochaines modifications Pilier social: amélioration de la transparence sur les conditions de travail et le droit syndical Mesure: publication d'indicateurs pertinents	Plan de succession annoncé, et séparation des rôles de CEO et Pdt du CA à venir en 2026 Première publication d'indicateurs type turnover, avancée sur droit syndical via accords global et locaux avec UNI global	Poursuite sur 2024	France
Meta	2023	Renforcer la conformité à la réglementation européennes RGPD Mesure: Examen par un tiers indépendant du dispositif de mise en conformité au règlement RGPD Européen d'ici à juin 2024 avec remise d'un rapport de conformité public	Démarrage des échanges, dialogue engagé	Poursuite sur 2024	États-Unis
RWE	Renouvellement en 2022	Diminuer son exposition au charbon thermique d'ici à 2030 en cohérence avec les seuils de notre politique Energies fossiles Part charbon + mesure des investissements permettant d'augmenter la capacité de production dans les énergies renouvelables	Des engagements sont pris sur la sortie graduelle d'ici à 2030 du charbon, avec seuils intermédiaires en 2024 et 2027. Le plan annoncé en 2021 a été renforcé et les engagements tenus, tant sur l'augmentation de la capacité ou des investissements nets : + 30 GW de 2024 à 2030, soit 5 GW/an, le double du plan annoncé fin 2021), et 55 Mrds€ , net, à comparer aux 20 Mrds € net entre 2021 et 2023).	Poursuite sur 2024	Allemagne

Source Groupama AM – outil de suivi interne

I. REVUE DE L'ENGAGEMENT

I.6. Des engagements et suivis individuels qualitatifs

Société	Démarrage des échanges	Objectif	Résultats	Statut	Pays
Enel	2023	Demande de mise en place d'une stratégie climat ambitieuse et conforme à la politique de vote de Groupama AM, soumise au vote des actionnaires (« Say on Climate »)	Démarrage des échanges, dialogue engagé. Le principe du Say on Climate est parfois sujet à discussion sur les responsabilités du CA et des actionnaires.	Poursuite sur 2024, élargissement à d'autres entreprises	Italie
ArcelorMittal					Luxembourg
Air Liquide		France			
Holcim		Suisse			
Endesa		Demande de mise en place d'une stratégie climat ambitieuse et conforme à la politique de vote de Groupama AM			Espagne
Iberdrola		Mesure: mise en place d'une stratégie climat ambitieuse avec des objectifs quantitatifs de réduction des émissions CO2 (scopes 1 et 2 a minima) compatibles avec l'Accord de Paris ou un objectif de neutralité carbone d'ici 2050 accompagnés d'objectifs intermédiaires (CT, MT, LT).			Espagne
SSE					Royaume-Uni
Vattenfall					Suède
EDF					France

Source Groupama AM – outil de suivi interne

Saison des AG

Bilan 2023

II. UN EXERCICE DE NOS DROITS DE VOTE EN ACCORD AVEC NOS VALEURS

II.1 Notre politique de vote

LES FONDAMENTAUX DE NOTRE POLITIQUE

L'Assemblée Générale (AG) est un événement privilégié pour permettre aux entreprises de communiquer et rendre des comptes avec leurs actionnaires. Cet exercice implique et nécessite une grande transparence.

C'est aussi le moyen le plus évident pour les investisseurs de marquer leur approbation ou leur opposition aux actions menées par les dirigeants des entreprises. Le vote des actionnaires aux AG fait partie intégrante du processus de gestion. Il constitue un axe fort de la stratégie d'Investissement responsable de Groupama AM, en particulier en matière de dialogue et d'engagement avec les entreprises sur les sujets de gouvernance.

La politique de vote de Groupama AM est revue chaque année afin de tenir compte de l'évolution des lois et règlements, des codes de gouvernance, des pratiques de place et des recommandations des analyses internes. Ainsi, l'application de la politique de vote peut être adaptée en fonction des circonstances propres à chaque société.



Groupama AM considère que la qualité de la gouvernance est un indicateur avancé des risques : les entreprises ayant une gouvernance défaillante s'exposent davantage aux risques de durabilité ayant des impacts opérationnels, financiers et réputationnels. **La matérialisation de ces risques peut avoir un impact majeur sur la performance des valeurs de l'entreprise.**

La politique de vote de Groupama AM est donc un moyen supplémentaire d'aligner les valeurs de Groupama AM à ses engagements via le vote.

Les votes d'opposition viennent ainsi signaler notre désaccord sur des pratiques menées, en lien avec les thèmes d'engagement. Par exemple, en cas de désaccord sur un sujet précis, les renouvellements des présidents de comités en charge peuvent aussi faire l'objet de votre d'opposition. Par souci de lisibilité, Groupama AM ne pratique pas l'abstention.

La politique de vote est publique et téléchargeable à l'adresse suivante :

<https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2023/03/Politique-de-vote-2023.pdf>

II. UN EXERCICE DE NOS DROITS DE VOTE EN ACCORD AVEC NOS VALEURS

II.1 Notre politique de vote

LES EVOLUTIONS DE LA POLITIQUE DE VOTE AU SERVICE DE L'ENGAGEMENT

L'exigence de la prise en compte par les entreprises des risques climatiques et de la stratégie relative à ces risques est matérialisée par les évolutions de la politique de vote en 2023 et continuera à l'être en 2024. Ceci permet de faire le lien avec les engagements comme le Club Diversité 30% ou les principes des PRI.

La politique de vote actualisée en 2023 intègre les évolutions qui ont été au cœur de la saison des votes 2022 ou qui émergent pour la saison 2023 : en particulier la prise en compte accrue des enjeux ESG par les sociétés et notamment les critères d'évaluation liés aux stratégies climatiques des entreprises dans les politiques de rémunérations.

Détails des évolutions 2023:

- Nomination des administrateurs :
 - Se fixer comme objectif d'avoir 30 % de femmes au conseil d'administration (sauf pour les pays imposant une part plus élevée),
 - Limiter la part des administrateurs de plus de 70 ans à 1/3 du conseil d'administration,
 - Limiter à un seul mandat la possibilité pour un ancien DG de devenir président du conseil d'administration.
- Rémunération des dirigeants :
 - Avoir au moins un critère climatique ou environnemental pour les grandes capitalisations dans les critères de performance,
 - Analyse du ratio d'équité en cas d'augmentation de la part fixe de la rémunération
 - Plafonnement des régimes de retraite complémentaire à 30% de la rémunération fixe et variable des 3 dernières années.
- Conseil d'administration :
 - Voter contre le renouvellement du président du conseil pour grandes capitalisations en cas d'absence de stratégie RSE intégrant des objectifs climat ou en cas d'absence de comité RSE.
- Politique de vote sur les valeurs américaines :
 - Application aux USA en vote « automatique » de la politique de vote ISR du prestataire de vote*.

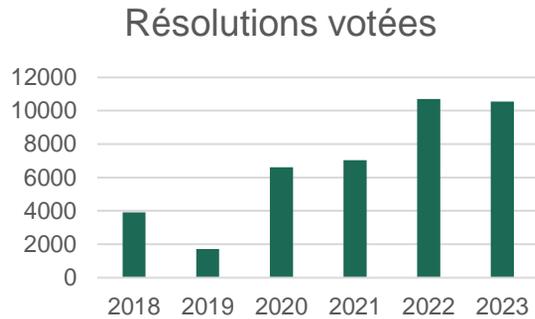
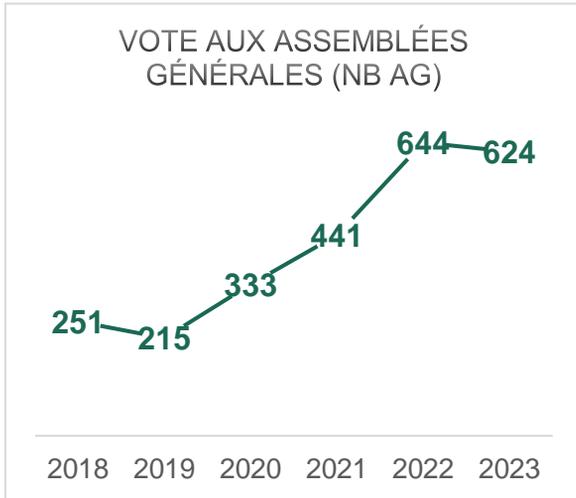
* Politique de vote ISR d'ISS, la plus proche de principes de vote de Groupama AM



II. UN EXERCICE DE NOS DROITS DE VOTE EN ACCORD AVEC NOS VALEURS

II.2 Bilan des votes

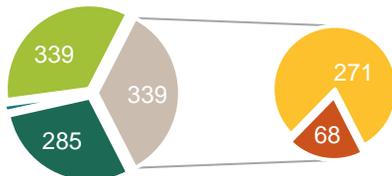
PERIMETRE D'APPLICATION DE LA POLITIQUE DE VOTE



Groupama AM exerce actuellement les droits de vote pour les positions en actions cotées des OPC/Mandats :

- Votes exercés, **selon la politique de vote interne**, pour les pays européens « développés » au sens de MSCI (Autriche, Belgique, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suisse, Royaume-Uni, Danemark, Norvège, Suède), soit 17 pays.
- Votes automatiques, **selon la politique de vote ISS-ISR**, pour les Etats Unis; Canada et Japon **selon la politique de vote ISS**

AG 2023 - répartition géographique



- Amérique du Nord
- Japon
- Europe
- dont France
- Europe Hors France

Groupama AM définit son périmètre de vote à ses principales positions : montant global de détention par émetteurs **supérieur à 2 millions d'euros**, à l'exception des émetteurs investis dans les **fonds labellisés ISR**, pour lesquels un vote sera exercé, quel que soit le montant global détenu. En 2023, **Groupama AM a réellement exercé ses droits de vote sur 99% des actions dont le périmètre est défini par la politique de vote.**

II. UN EXERCICE DE NOS DROITS DE VOTE EN ACCORD AVEC NOS VALEURS

II.2.a Traduction des principales évolutions de la politique 2023 dans les votes

Sujet	Résultat
<p>Nomination des administrateurs Objectif d'avoir 30 % de femmes au conseil d'administration (sauf pour les pays imposant une part plus élevée)</p> <p>Limiter la part des administrateurs de plus de 70 ans à 1/3 du conseil d'administration</p> <p>Limiter à un seul mandat la possibilité pour un ancien DG de devenir président du conseil d'administration.</p>	<p>Opposition à 58 nominations d'administrateurs</p> <p>Opposition à 23 nominations d'administrateurs</p> <p>Opposition à 2 nominations</p>
<p>Rémunération des dirigeants : Avoir au moins un critère climatique ou environnemental pour toutes les entreprises de grande capitalisation dans les critères de performance</p>	<p>Opposition à 56 résolutions liées aux rémunérations</p>
<p>Conseil d'administration :</p> <p>Voter contre le renouvellement du président du conseil pour les grandes capitalisations en cas d'absence de stratégie RSE intégrant des objectifs climat ou en cas d'absence de comité RSE</p>	<p>Exemple: vote contre le renouvellement du mandat du président du CA d'Arcelor Mittal, de Rexel, d'Amadeus et Associated British Food</p>
<p>Politique de vote sur les valeurs américaines</p>	<p>Renforcement du taux de vote d'opposition</p>
<p>Transparence</p>	<p>Publication du détail des votes sur le site internet</p>

II. UN EXERCICE DE NOS DROITS DE VOTE EN ACCORD AVEC NOS VALEURS

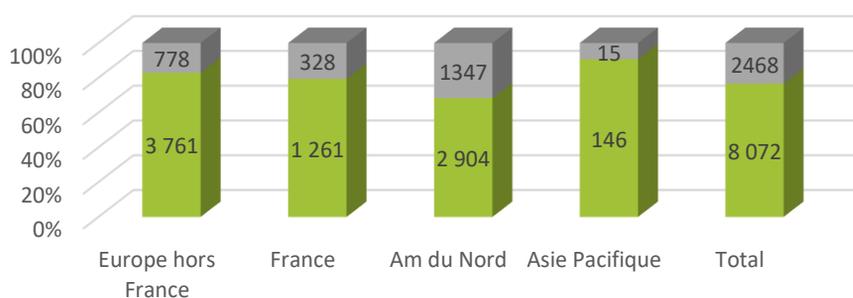
II.2.b Bilan des votes aux Assemblées Générales

LES VOTES D'OPPOSITION

Nature de la résolution	Total résolutions approuvées	Total résolutions rejetées/autres	% de votes négatifs
Actionnariat salarié	100	1	1%
Dispositifs Anti-OPA et Opérations Financières/Fusions	695	235	25%
Formalités et autres motifs	1 917	464	19%
Nomination/Jetons de Présence des Membres du CA ou de Surveillance	4 048	1 289	24%
Rémunérations des Dirigeants et des Salariés (hors Actionnariat salarié)	994	353	26%
Résolutions externes (proposées par les actionnaires)	318	126	28%
Total	8 072	2 468	23%

Les oppositions sont équilibrées entre les différents sujets: dispositif anti-OPA, sujets de rémunération ou nominations aux conseils de surveillance.

Votes d'opposition par zone géographique



■ 2023 - Récapitulatif des votes Pour ■ 2023 - Récapitulatif des votes Contre et Abstention

Des écarts en fonction des zones géographiques reflètent les différences de thématiques d'agenda des assemblées générales: les CA sont en général renouvelés à 100% annuellement aux USA, ce qui n'est pas le cas en Europe. Le sujet des rémunérations (politique ou rapport) varie entre les États-Unis et l'Europe, mais aussi entre les états européens.

II. UN EXERCICE DE NOS DROITS DE VOTE EN ACCORD AVEC NOS VALEURS

II.2.b Bilan des votes aux Assemblées Générales

LIEN ENTRE VOTE ET ENGAGEMENTS INDIVIDUELS

Afin de sanctionner les entreprises dont les progrès ou l'atteinte des objectifs fixés lors des engagements pris ne suivent pas le rythme escompté, Groupama AM exprime un vote contre certaines résolutions proposées par la direction des entreprises faisant l'objet d'un engagement individuel dont des actions sont détenues.

Parmi les motifs d'opposition les plus marquants, figurent les votes contre les politiques et rapports de rémunération ou le renouvellement du président du comité de rémunération en l'absence d'objectifs ESG dans les rémunérations variables des dirigeants.

Les sujets de gouvernance sont également représentés parmi les motifs d'opposition :

- Respect du principe « un vote, une action »,
- Indépendance du conseil.

Ainsi, sur notre portefeuille de valeurs Small et Mid Cap, plusieurs ont fait l'objet d'un engagement individuel depuis 2021: Sixt, Interroll, Reply and Fortnox. Les discussions sont engagées et les travaux se poursuivent. Le sujet des critères ESG en ligne avec les enjeux de l'entreprise dans la rémunération long terme des dirigeants est sans doute l'un des plus difficiles à obtenir, car demandant que la démarche RSE et la stratégie climatique soient définies. Les entreprises ayant entamé cette démarche en avance sont également mieux préparées pour CSRD.

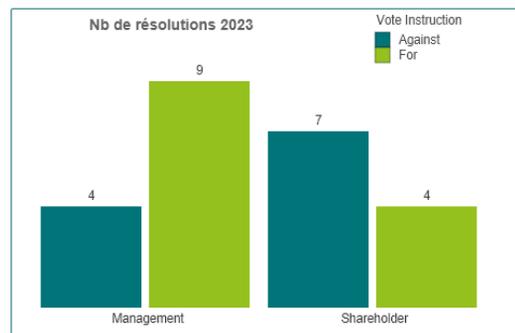
Des thématiques de vote différentes selon les zones géographiques

Les résolutions climat ou environnement restent un sujet très peu discuté, porté par les résolutions des actionnaires minoritaires aux USA. La France est le pays en Europe avec le plus de Say on climate.

Amérique du Nord



Europe



II.2.b Bilan des votes aux Assemblées Générales

FOCUS SUR LES SAY ON CLIMATE

PAS DE GÉNÉRALISATION

Depuis le premier Say on Climate d'Anea en 2020, la pratique reste marginale et les résolutions très hétérogènes. Les résolutions proposées par la direction des entreprises restent l'apanage de l'Europe, principalement au Royaume-Uni et en France. Plusieurs types de vote sont possibles:

- voter pour le principe même de soumettre au vote régulier en AG la stratégie climat de l'entreprise ;
- voter pour la stratégie en elle-même, tous les 3 ans par exemple ;
- voter sur le rapport annuel de mise en œuvre de la stratégie climat et les éventuels ajustements (cibles, objectifs, délais).

Ces résolutions font l'objet de débats parlementaires (France – 2023) ou juridiques afin de déterminer si les résolutions doivent être consultatives ou contraignantes, ou si le sujet relève de la compétence du CA ou de l'AG (Italie).

Certains pays (Suisse/Espagne) ont introduit le principe du vote en AG sur le rapport extra-financier, au même titre que les comptes financiers.

Les résolutions externes portées par les actionnaires minoritaires sont davantage présentes aux États-Unis, les modalités de dépôt étant beaucoup plus faciles qu'en Europe.

QUELLES TENDANCES SONT OBSERVÉES ?

- Les taux de vote d'approbation restent très élevés sur les résolutions du conseil d'administration (>90%) ;
- Pour les résolutions des actionnaires externes, où un vote positif revient à un vote contre le conseil d'administration, les taux sont très hétérogènes ;
- Les entreprises du secteur pétro-gazier ne sont plus les seuls à proposer des Say on Climate: Amundi et Aviva ont proposé une résolution en 2023, mais aussi Schneider ou Klepierre en France.

POINTS ANALYSÉS LORS DU VOTE

Groupama AM examine notamment les objectifs de diminution des émissions de gaz à effet de serre à court, moyen et long terme, les moyens utilisés (compensation ou réduction), le périmètre des engagements pris, les certifications externes engageantes (SBTI), les plans d'investissement mis en face. Une décision collégiale est alors prise entre la Gestion, la Recherche et l'équipe ESG.

II.2.b Bilan des votes aux Assemblées Générales

FOCUS SUR LES SAY ON CLIMATE: NOS VOTES

RÉSOLUTIONS PROPOSÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pays	Valeur	Vote Groupama AM	AG - Résultat % Approbation	Type de say on climate (Reporting ou Validation de la stratégie climat)
Canada	CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	Contre	84%	Reporting
France	CARREFOUR SA	Contre	93%	Stratégie
France	TOTALENERGIES SE	Pour	89%	Stratégie
France	KLEPIERRE	Pour	95%	Stratégie
France	SCHNEIDER ELECTRIC SE	Pour	98%	Stratégie
France	AMUNDI SA	Contre	98%	Reporting
France	VALLOUREC SA	Pour	94%	Stratégie
Portugal	EDP-ENERGIAS DE Portugal	Pour	100%	Stratégie
Espagne	AENA SA	Pour	90%	Reporting
Suisse	HOLCIM LTD	Pour	96%	Reporting
Suisse	UBS GROUP AG-REG	Pour	81%	Reporting
Royaume-Uni	LEGAL & GENERAL GROUP PLC	Pour	98%	Stratégie
Royaume-Uni	SSE PLC	Pour	98%	Reporting
Royaume-Uni	SHELL PLC	Contre	80%	Stratégie
Royaume-Uni	AVIVA PLC	Pour	97%	Stratégie

RÉSOLUTIONS EXTERNES DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES

Pays	Valeur	Vote Groupama AM	AG - Résultat % Approbation	Sujet principal
Etats-Unis	CHUBB LTD	Pour	29%	Transparence sur le financement des énergies fossiles
Etats-Unis	ALPHABET INC-CL A	Pour	14%	Lobbying Changement climatique
Etats-Unis	BANK OF AMERICA CORP	Pour	29%	Transparence sur le financement des énergies fossiles
Etats-Unis	CHEVRON CORP	Pour	10%	Emissions de gaz à effet de serre
Etats-Unis	CHEVRON CORP	Pour	18%	Rapport sur les politiques environnementales
Etats-Unis	COMCAST CORP-CLASS A	Pour	10%	Emissions de gaz à effet de serre
Etats-Unis	CONSTELLATION BRANDS INC-A	Pour	31%	Emissions de gaz à effet de serre
Etats-Unis	DARDEN RESTAURANTS INC	Pour	24%	Emissions de gaz à effet de serre
Etats-Unis	GENERAL ELECTRIC CO	Pour	10%	Action sur le changement climatique
Etats-Unis	GOLDMAN SACHS GROUP INC	Pour	30%	Transparence sur le financement des énergies fossiles
Etats-Unis	JPMORGAN CHASE & CO	Pour	35%	Transparence sur le financement des énergies fossiles
Etats-Unis	MOSAIC CO/THE	Pour	30%	Emissions de gaz à effet de serre
Etats-Unis	RTX CORP	Pour	37%	Emissions de gaz à effet de serre
Etats-Unis	SOUTHERN CO/THE	Pour	20%	Emissions de gaz à effet de serre
Etats-Unis	TRAVELERS COS INC/THE	Pour	15%	Transparence sur le financement des énergies fossiles
Etats-Unis	UNITED PARCEL SERVICE-CL B	Pour	20%	Emissions de gaz à effet de serre
Etats-Unis	VALERO ENERGY CORP	Pour	32%	Emissions de gaz à effet de serre
France	TOTALENERGIES SE	Pour	30%	Emissions de gaz à effet de serre
France	ENGIE	Contre	24%	Action sur le changement climatique
Japon	TOYOTA MOTOR CORP	Pour	15%	Rapport sur le changement climatique
Japon	SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GR	Contre	21%	Transparence sur le financement des énergies fossiles
Japon	MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GRO	Contre	17%	Transparence sur le financement des énergies fossiles
Norvège	EQUINOR ASA	Pour	4%	Action sur le changement climatique
Royaume-Uni	BP PLC	Pour	17%	Emissions de gaz à effet de serre
Royaume-Uni	SHELL PLC	Pour	20%	Emissions de gaz à effet de serre

II.2.b Bilan des votes aux Assemblées Générales

CONCLUSION : CONSTATS 2023 ET PERSPECTIVES 2024

Des écarts de pratiques en fonction des continents

- Une forte disparité des réglementations, sujets et modalités de vote des assemblées générales d'un continent/pays à l'autre ;
- Des pratiques de gouvernance plus avancées: en France (Sapin II) et en Europe (Shareholder Rights Directive – SRD2) qu'aux Etats-Unis ;
- La directive européenne SRD2 sur les droits des actionnaires (2020) fixe un minimum d'obligations mais chaque pays peut choisir d'imposer ou non des règles complémentaires.

Zoom sur le principe: “une action, un vote”

- Le principe fondamental « une action – un vote » subit en ce moment des remises en cause de différents ordres au niveau européen mais aussi dans différents pays de l'UE. Objectif : renforcer l'attractivité des places européennes, faciliter les IPO et l'accès au marché des entreprises et notamment aux PME.

Au niveau européen :

- Le Listing Act veut permettre aux PME de faciliter leur accès au marché avec des structures d'actionariat à votes multiples.
 - On retrouve sur les consultations préalables à la refonte de ShareHolder Rights Directive (SRD3) un consensus de la part des émetteurs pour autoriser des émissions d'actions à droit de vote multiples, avec échéance (sunset clause), en laissant aux législations nationales la main sur les détails d'application.

Au niveau national :

- En France, discussion sur l'autorisation d'émissions d'actions à droit de vote multiples (En Italie, le « Decreto Capitali » voté récemment vient de porter le nombre de voix pouvant être attribuées, par la loi, à chaque action à droit de vote multiple de trois à dix).

La concurrence va donc se renforcer entre les places européennes pour attirer les entreprises, cela ne doit pas se faire au détriment du droit des actionnaires.

Groupama AM y restera attentif lors de la campagne de vote 2024.

CONFLITS D'INTERÊT

La politique de vote fait partie du dispositif de prévention des conflits d'intérêt¹ de Groupama AM, avec notamment un rapport sur l'exercice des droits de vote présenté en conseil d'administration.

Le devoir d'information et de transparence vis-à-vis des clients constitue un socle de prévention des conflits d'intérêts.

- Les principes et critères de la politique de vote de Groupama AM sont publics et publiés sur le site internet, à disposition des clients
- La politique de vote¹ est validée par les instances dirigeantes chaque année.

L'égalité de traitement des clients et des sociétés dont Groupama AM est actionnaire

- La politique de vote ne s'applique qu'à la gestion collective et aux clients sous mandats qui nous délèguent les droits de vote (notamment le Groupe Groupama).
- Groupama AM appliquera la politique de vote indifféremment d'un lien d'affaires, de capital ou de relations qui pourrait exister entre la société et les sociétés du Groupe Groupama
- Groupama AM ne fait pas de prêts d'action sur son périmètre de vote.
- En cas de conflit d'intérêts entre Groupama AM ou un membre de l'équipe en charge de l'exercice des droits de vote et un de ses clients, le RCCI en concertation avec les autres parties prenantes (gestion et recherche) décidera de l'attitude à adopter. Il n'y a pas eu de situation de conflit d'intérêt ayant nécessité de déclencher le dispositif mentionné en 2023.

Actions de groupe

Groupama AM peut également se joindre à des actions de groupe ou « class actions » auprès d'autres investisseurs dans l'intérêt de ses porteurs afin de poursuivre une entreprise.

Les class actions engagées sont en cours de suivi par la direction Juridique et Réglementaire et ne sont donc pas détaillées à ce stade de la procédure.

¹ - Les politiques de prévention des conflits d'intérêt et de vote sont consultables sur le site internet: <https://www.groupama-am.com/fr/un-metier-une-raison-detre/nos-engagements-reglementaires/>



Date de publication : mars 2024

Avertissement

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information. Groupama Asset Management et ses succursales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet. Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie est interdite. Groupama Asset Management ne sera responsable de l'utilisation du document par un tiers sans son autorisation préalable écrite. Tout investisseur doit prendre connaissance avant tout investissement du prospectus ou du document d'information clé de l'investisseur (DICI) de l'OPC. Ces documents détaillant toutes les informations sur les risques et les frais ainsi que les autres documents périodiques peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de Groupama AM ou sur www.groupama-am.com.

Edité par Groupama Asset Management - Siège social : 25, rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris - Site web : www.groupama-am.com





Groupama
ASSET MANAGEMENT

Siège social : 25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Tél.: 01.44.56.76.76

Société de gestion de portefeuille

Agrément GP93-02 du 05/01/93

Société Anonyme au capital de 1 878 910 euros

389 522 152 RCS Paris

Siret 389 522 152 00 047 – APE 6630Z

www.groupama-am.com